

Le budget

Un budget suit deux étapes : un débat d'orientation budgétaire suivi du vote d'un budget prévisionnel.

Mise à jour le 09 janvier
2024

Le budget d'une structure intercommunale comporte :

- une part de fonctionnement pour assurer sa mission de service public.
- une part d'investissement pour réaliser des infrastructures utiles pour l'ensemble de la population : parcs d'activités, eau, assainissement, équipements culturels...

Exercice 2024

Débat d'orientation budgétaire

Budget primitif

Budget supplémentaire

